

Laval théologique et philosophique



L'éthique métaphorique des marchés globalisés

Michel Dion

Volume 57, Number 1, février 2001

Face à la globalisation

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/401325ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/401325ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Faculté de philosophie, Université Laval

ISSN

0023-9054 (print)

1703-8804 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Dion, M. (2001). L'éthique métaphorique des marchés globalisés. *Laval théologique et philosophique*, 57(1), 3–21. <https://doi.org/10.7202/401325ar>

L'ÉTHIQUE MÉTAPHORIQUE DES MARCHÉS GLOBALISÉS

Michel Dion

Faculté de théologie, d'éthique et de philosophie
Université de Sherbrooke

RÉSUMÉ : *Cet article entend d'abord montrer la nature métaphorique de l'expression « marchés globalisés ». Il cherche ensuite à relever les contenus éthiques de cette métaphore : le monde comme un chaos globalisant et la maximisation du profit comme facteur subversif minant le Droit et le pouvoir.*

ABSTRACT : *The expression "Global Markets" is used metaphorically. Once the author has demonstrated this fact, he goes on to offer an analysis of the ethical implications of the use of such a metaphor : the concept of world as global chaos striving toward the highest profit undermines law and power.*

INTRODUCTION

L' internationalisation des affaires (marchés globalisés) semble entraîner l'érosion de valeurs humaines fondamentales. Le technocentrisme a imposé une mutation anthropologique. L'être humain est encore trompé par l'illusion positiviste d'un progrès matériel infini (dont pourrait découler un progrès humain profond) et l'illusion marxiste ou libéraliste d'une société parfaite (l'Âge d'Or). Bien que la société post-moderne soit définie, entre autres, par la perte des grandes illusions (celle des méta-récits¹), elles semblent encore présentes à l'esprit humain. Les marchés globalisés supposent que le libéralisme économique actualise une rationalité éthique et humaniste. Ils s'attendent donc à ce que tous recherchent démocratie et libéralisme économique. Une telle rationalité éthique prend pour acquis le relativisme moral et l'absence de tout absolu ; l'avenir de l'humanité ne dépend plus que de notre responsabilité humaine. Celle-ci est affaire de pouvoir et de connaissance. La droiture de l'action se fonde alors dans la droiture de l'être. Notre responsabilité pour l'avenir de l'humanité devient ainsi norme naturelle d'action².

Dans cet article, nous voulons accentuer la nature métaphorique des « marchés globalisés ». Nous analyserons les marchés globalisés comme métaphore et nous

1. Jean-François LYOTARD, *La condition postmoderne. Rapport sur le savoir*, Paris, Minuit, 1979, p. 7-35.

2. Hans JONAS, *Le principe responsabilité. Une éthique pour la civilisation technologique*, Paris, Cerf, 1990, p. 171-173.

verrons comment y jouent nos processus de perception, de compréhension et d'interprétation. Nous décrirons ensuite les principales composantes des contenus éthiques de la métaphore. 1) Le monde comme un chaos globalisant : d'une part, l'indétermination du bien et du mal est de plus en plus reconnue comme le principe heuristique et herméneutique ultime ; d'autre part, l'ordre mondial idéal impliqué dans la notion de marchés globalisés est contredit par la vie quotidienne, par les transactions d'affaires internationales elles-mêmes. 2) La maximisation du profit comme facteur subversif minant le Droit et le pouvoir : la maximisation du profit est à l'origine de la primauté de l'avoir (*havingness*) sur l'être (*beingness*) et détermine la manière dont les dirigeants économiques exercent leurs fonctions. Le Droit est devenu le serviteur de la technologie ; il a délimité les frontières de la critique que nous pouvons en faire. La communication n'a plus la primauté ontologique sur la technologie. Le Droit a ainsi ouvert la porte à une présence impérialiste de la technologie dans notre condition existentielle.

I. LES MARCHÉS GLOBALISÉS COMME MÉTAPHORE

Une métaphore est un mécanisme linguistique utilisé pour opérer le transfert d'un sens concret vers un sens abstrait. Le sens concret d'une réalité donnée (X) est projeté sur une autre réalité (Y), parce que (et non pas en dépit du fait que) les deux réalités sont radicalement différentes et ne peuvent être assimilées l'une à l'autre. Le terme « globalisé » implique que les marchés ont des aspects cosmiques (comme une totalité unifiée de potentialités), des aspects communautaires (comme une totalité d'interactions entre des réalités isolées), des aspects culturels et historiques (comme une totalité d'interactions entre des événements culturels et historiques de différents peuples et nations) et des aspects personnels (comme évocation de la personnalité, en tant que partie d'une totalité).

Le phénomène de la globalisation comporte cinq composantes majeures. *Premièrement*, la globalisation a une dimension économique : libéralisation du commerce et des investissements, déréglementation et dénationalisation des marchés nationaux, intégration économique régionale à travers le commerce multilatéral et les accords de libre-échange régionaux (ex. : ALENA, MERCOSUR, ASEAN, Union européenne), une mobilité croissante des capitaux, une nouvelle division globalisante du travail. Les pays pauvres croissent en général plus lentement que les pays riches, même si une plus grande ouverture commerciale tend à augmenter le revenu annuel par habitant. Il n'a pas été prouvé cependant qu'une plus grande ouverture commerciale réduit l'inégalité entre les pays. Les États tentent d'attirer l'investissement à travers des variables non directement liées aux politiques nationales, telles que les ressources du pays, le taux de croissance économique ou la stabilité politique. Le niveau de développement économique semble être un facteur clé dans l'impact qu'ont les incitatifs des États³. Nous pouvons observer l'énorme pouvoir politique et économi-

3. Allen J. SCOTT, « Regional Motors of the Global Economy », *Futures*, 28, 5 (1996), p. 391-411 ; W. Brian ARTHUR, *Increasing Returns and Path Dependence in the Economy*, Ann Arbor, The University of Michi-

que des « mégacorporations », grâce aux fusions/acquisitions transfrontalières (et les mises à pied massives qui s'ensuivent généralement). L'Organisation Mondiale du Commerce possède également un pouvoir politique et économique démesuré⁴.

Deuxièmement, la globalisation comporte une dimension politique : l'érosion progressive de la souveraineté de l'État, particulièrement dans le processus d'élaboration des politiques publiques. C'est la fin des États-nations, et surtout de l'État-providence, ce qui entraîne la dégradation des réseaux de sécurité sociale. Il y a simultanément une adoption de plus en plus large de la démocratie comme régime politique, alors que l'exclusion sociale accentuée par la globalisation est incompatible avec les idéaux démocratiques⁵. La société civile (qui porte l'accent sur les traditions culturelles, l'esprit de communauté, le bien commun et les valeurs socialement partagées) se sent de plus en plus exclue des processus de prise de décisions à l'intérieur des institutions démocratiques, nationales ou internationales.

Troisièmement, la globalisation implique une dimension sociale. Il s'agit de l'exclusion des pays pauvres, de la domination des pays riches. Les problèmes sociaux aggravés par la libéralisation du commerce incluent les dommages environnementaux, la globalisation du crime organisé et la marginalisation sociale. La globalisation a concentré le pouvoir économique et a marginalisé les pays et les gens les plus pauvres. Elle est en train de fragmenter les sociétés et d'augmenter la vulnérabilité de plusieurs groupes sociaux. La compétitivité globale s'accompagne de plus en plus d'une désintégration sociale et du démantèlement des systèmes de protection sociale. De plus, les marchés globalisés impliquent un processus d'inégalité croissante entre différentes régions et sous-régions du monde. Voilà pourquoi la globalisation a provoqué une opposition croissante parmi les acteurs sociaux les plus désavantagés, parallèle à la dislocation sociale qui suivit la crise asiatique de 1997-1998 (*globalization backlash*)⁶. La société civile est devenue le principal agent protestataire, réclamant justice pour les plus désavantagés par la globalisation. Les minorités se mobilisent de plus en plus, donnant naissance à une « politique de la différence » (Young)

gan Press, 1994 ; David WHEELER, Ashoka MODY, « International Investment Location Decisions : The Case of U.S. Firms », *The Journal of International Economics*, 33 (1992), p. 57-76.

4. UNITED NATIONS DEVELOPMENT PROGRAM [UNDP], *Human Development Report 1999* (2000).
5. UNDP, *Human Development Report 1999* (2000) ; M. ALBROW, *The Global Age : State and Society Beyond Modernity*, Stanford, Stanford University Press, 1997 ; D. RODRIK, *Has International Economic Integration Gone Too Far ?*, Washington, Institute for International Economics, 1996 ; W.B. WRISTON, *The Twilight of Sovereignty : How the Information Revolution is Transforming Our World*, New York, Charles Scribner's Sons, 1992 ; K. OHMAE, *The End of the Nation State : The Rise of Regional Economies*, New York, Free Press, 1990.
6. INTERNATIONAL LABOUR ORGANIZATION [ILO], *Report of the Director General 1999* (2000) ; UNDP, *Human Development Report 1999* (2000) ; C. SCHIERUP, « Multipoverty Europe : Perspectives on Migration, Citizenship and Social Exclusion in the European Union and the United States », *Interculturalism in Europe : Cultural Diversity and Social Policy in the European Union*, Aldershot, Arena, 1997 ; R. DAHRENDORF, « Preserving Prosperity », *New Statesman & Society* (December 29, 1995), p. 36-41 ; E. MINGIONE, « New Aspects of Marginality in Europe », *Europe at the Margins : New Mosaics of Inequality*, éd. par C. HADJIMICHALIS and D. SADLER, Chichester, John Wiley & Sons, 1995, p. 15-32.

ou « politique de la reconnaissance » (Taylor). Cela a produit ce que Burtless *et al.* appellent la « globaphobie »⁷.

Quatrièmement, la globalisation inclut une dimension technologique et communicationnelle. Elle suppose une révolution dans les moyens de communication (Internet, téléphones cellulaires, multimédia) conduisant un marché global unique, ou à ce qu'il conviendrait d'appeler l'« homme de Davos »⁸.

Cinquièmement, la globalisation comporte une dimension culturelle. D'une part, l'hégémonie de la culture américaine semble déterminer de plus en plus le contenu de la culture de masse globale, nivelant ainsi les différences culturelles et créant une homogénéisation culturelle autour des valeurs issues de la culture américaine. D'autre part, l'homogénéisation culturelle provient aussi de l'absolutisation des valeurs économiques (ex. : efficacité/efficience, productivité, compétitivité), de sorte que les véritables valeurs éthiques (comme la justice, l'équité, le respect des autres) sont évacuées, ou au mieux rendues dépendantes des valeurs économiques. Il s'ensuit une fragmentation des identités sociales : les gens craignent de perdre leur identité culturelle, car les frontières nationales ont ouvert la voie à toutes les cultures, valeurs et normes de conduite, plus particulièrement à celles des pays dominants économiquement⁹.

Qu'est-ce qui est « globalisé » dans les marchés ? Selon Langille, dans la globalisation de l'économie, les producteurs sont de plus en plus sujets à la compétition étrangère (cf. Rapport du Directeur général de l'organisation internationale du travail, 1999, chap. 1), et les investissements ou services sont devenus de plus en plus mobiles. Selon le Directeur général de l'OIT, la soudaine globalisation des marchés de capitaux (en l'absence de mécanismes financiers régulatoires) a augmenté la dépendance de certaines économies par rapport à leur dette extérieure à court terme et aux prêts à haut risque. La volatilité de ce genre de capitaux fut l'une des causes de la crise asiatique de 1997-1998, qui a connu ensuite des conséquences importantes en Russie et au Brésil¹⁰. Notre monde suppose maintenant que la plupart des facteurs de production sont hautement mobiles. Il y a relocalisation des firmes domestiques, qui cherchent un avantage réglementaire dans d'autres pays (moins de contraintes quant à la protection de l'environnement, quant à la santé et la sécurité au travail, et quant aux droits des travailleurs en général), ce qui peut donner lieu à du « dumping social ».

7. G. BURTLESS, R.Z. LAWRENCE, R.E. LITAN, R.J. SHAPIRO, *Globaphobia : Confronting Fears About Open Trade*, Washington, Brookings, 1998 ; R. COX, éd., *The New Realism : Perspectives on Multilateral and World Order*, Basingstoke, Macmillan, 1998 ; J. MANDER, E. GOLDSMITH, éd., *The Case Against the Global Economy*, San Francisco, Sierra Books, 1996 ; D. HELD, *Democracy and the Global Order. From the Modern State to Cosmopolitan Governance*, Cambridge, Polity Press, 1995 ; C. TAYLOR, *Multiculturalism and « The Politics of Recognition »*, Princeton, Princeton University Press, 1992 ; I.M. YOUNG, *Justice and the Politics of Difference*, Princeton, Princeton University Press, 1990.

8. M. CARNOY, M. CASTELLS, S. COHEN, *The New Global Economy in the Informational Age : Reflections on Our Changing World*, Penn State University Press, 1993.

9. M. ZUCKERMAN, « A Second American Century », *Foreign Affairs*, 77, 3 (1998), p. 18-31 ; A. ROGERS, S. VERTOVEC, éd., *The Urban Context : Ethnicity, Social Networks, and Situational Analysis*, Oxford, Berg, 1995 ; S. HALL, *The Hard Road to Renewal*, London, Verso, 1988.

10. ILO, *Report of the Director General*, Geneva, 1999, chap. 1.

Car différents (*i.e.* inférieurs) standards ou droits des travailleurs donnent aux producteurs du pays exportateur (généralement en voie de développement) un avantage commercial. Les gouvernements en question sont généralement complices, implicitement ou non, d'un tel « gouffre » dans les droits des travailleurs, de sorte que leur dumping social constitue, en fait, une réponse protectionniste au protectionnisme des pays les plus développés. L'OIT, dans sa fameuse « Déclaration sur les principes et droits du travail » (juin 1998), soutient que les standards de travail ne doivent pas être utilisés à des fins commerciales protectionnistes¹¹. Les firmes domestiques font souvent planer la menace d'une relocalisation de leurs usines, durant la négociation d'une convention collective (afin d'éviter des standards négociés plus bas) ou auprès des autorités politiques (afin d'obtenir une déréglementation ou allègement réglementaire dans leur secteur d'activités)¹². Les firmes s'engagent dans un « magasinage » de subventions gouvernementales pouvant être obtenues de l'un ou l'autre pays. Les capitaux ont maintenant une grande capacité de mobilité, de sorte que la menace de leur « évasion » peut être utilisée pour obtenir des bénéfices au plan des réglementations sectorielles¹³.

Theodore Levitt (1983) a parlé, pour la première fois, d'une « globalisation », comme de l'émergence de marchés globaux pour des produits de consommation standardisés, par des firmes globales produisant pour ces marchés¹⁴. Selon Stranks, les firmes sont des entreprises qui ont adopté des stratégies corporatives globales afin d'augmenter leur efficacité. Elles établissent des installations et usines sur une base internationale et poursuivent des alliances stratégiques avec des firmes étrangères¹⁵. Depuis ce temps, le terme « globalisation » en est venu (aux yeux de l'OCDE, en particulier) à signifier le processus qui implique la mobilité transnationale croissante des produits, des marchés et des facteurs de production. Le phénomène de globalisation présuppose que les frontières nationales constituent des obstacles à la conclusion des transactions d'affaires. Selon Howse et Mutua, l'ordre économique mondial est fondé sur les institutions créées par le système de Bretton Woods : la Banque Mondiale, le Fonds monétaire international et le GATT (centré sur la libéralisation des échanges commerciaux entre pays occidentaux). À cela, s'est ajoutée, bien sûr, l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC), dont l'accord constitutif a été signé à Marrakech le 15 avril 1994, et qui a remplacé le GATT. Howse et Mutua font bien ressortir comment les droits humains fondamentaux et le commerce sont foncièrement indissociables, complémentaires. Ils mentionnent également, à juste titre, que

-
11. ILO, *ILO Declaration on Fundamental Principles and Rights at Work*, Geneva, 86th Session (June 19, 1998).
 12. À cet effet, consulter le SECRETARIAT OF THE COMMISSION FOR LABOR COOPERATION, *Plant Closing and Labor Rights*, Dallas, 1997.
 13. Brian A. LANGILLE, « General Reflections on the Relationship of Trade and Labor (Or : Fair Trade is Free Trade's Destiny) », *Fair Trade and Harmonization. Prerequisites for Free Trade ?*, vol. 2, *Legal Analysis*, Cambridge, MIT Press, 1997 (1996), p. 236-238.
 14. Theodore LEVITT, « The Globalization of Markets », *Harvard Business Review* (May-June 1983).
 15. Robert T. STRANKS, « The New Jerusalem : Globalization, Trade Liberalization and Some Implications for Canadian Labour Policy », dans Keith H. CHRISTIE, éd., *New Directions : Environment, Labour and the International Trade Agenda*, Ottawa, Carleton University Press, 1995, p. 139-141.

les pays en voie de développement craignent que les pays développés n'utilisent les droits des travailleurs (droit d'association, normes de travail telles que rémunération et congés, santé et sécurité au travail, par exemple) à des fins protectionnistes. Il faut voir encore que des pays en voie de développement peuvent également refuser d'améliorer leurs normes de travail et le respect des droits des travailleurs, à des fins toutes aussi protectionnistes. Les droits des travailleurs sont ainsi devenus l'objet de mesures protectionnistes, tant de la part des pays développés que des pays en voie de développement¹⁶.

Comme toute métaphore, la métaphore des marchés globalisés est composée d'une dimension chronologique (l'attente de contingences déterminant l'histoire humaine), et une dimension non chronologique (une série de totalités et d'événements successifs et significatifs que nous tentons de saisir tous à la fois). La métaphore des marchés globalisés est un outil créé par l'imagination dans le but d'établir des croyances et mythes organisationnels à l'intérieur des communautés d'affaires et des sociétés tout entières. Elle est fondamentalement ethnocentrique, puisqu'elle a été développée dans les pays occidentaux et cherche à renforcer les visions du monde et les intérêts de ces pays. La métaphore des marchés globalisés est devenue une image archétypale des processus de la post-industrialisation ; cette image détermine donc largement la manière dont on considère les entreprises elles-mêmes. Une telle métaphore a unilatéralement défini les concepts d'efficacité, d'efficience, de hiérarchie organisationnelle et de productivité, de sorte que l'entreprise est de plus en plus considérée à partir d'une perspective de darwinisme social : toute entreprise qui réussit en est une qui sait s'adapter aux changements économiques, sociaux et politiques de la manière qui l'avantage le plus, de sorte que « les plus forts sont ceux qui savent s'adapter aux changements ».

La métaphore des marchés globalisés implique le fait que nous racontons l'histoire des marchés tout autant que nous faisons partie de leur interaction systémique. Nous sommes en train de forger des marchés globalisés et nous sommes immergés dans ces marchés ; nous risquons même d'être engloutis par eux. Nous sommes en train de faire l'histoire en tant qu'êtres historiques. La métaphore des marchés globalisés met l'accent sur les récits et les légendes populaires et organisationnelles d'entreprises ainsi que sur les événements historiques qui sont liés à des tels récits et légendes. En ce sens, la métaphore est en train d'ouvrir la réalité des marchés vers de nouvelles potentialités. La métaphore des marchés globalisés est, en elle-même, historique, puisqu'elle est faite des potentialités de la situation mondiale présente. Elle ouvre notre esprit à d'autres potentialités. Les événements historiques qui ont donné naissance à la métaphore ont fait surgir un nouveau sens pour la globalisation et les marchés. La métaphore des marchés globalisés est étroitement liée à la situation mondiale qui a créé une globalisation des affaires, et elle la modifie en conséquence. En d'autres termes, dire que les marchés sont globalisés est fondé sur le fait de la

16. Robert HOWSE et Makau MUTUA, *Protection des droits humains et mondialisation de l'économie. Un défi pour l'OMC*, Montréal, Centre international des droits de la personne et du développement démocratique, 2000, p. 6-26.

globalisation passée et modifie la manière dont nous comprenons, interprétons et critiquons la globalisation et les marchés actuels. La métaphore des marchés globalisés confère un sens nouveau à la globalisation et aux marchés, et constitue une réponse innovatrice aux questions historiques surgissant du monde lui-même. En ce sens, nous pourrions dire que la métaphore des marchés globalisés fait irruption dans la présente situation mondiale à travers une interprétation symbolique (héritée du passé) des marchés internationaux. La métaphore représente une affirmation nouvelle de la nature des marchés et de notre monde ; elle constitue ainsi un acte de ré-interprétation. La métaphore des marchés globalisés est une ré-interprétation d'une interprétation symbolique (passée) des marchés internationaux. La métaphore introduit quelque chose qui n'était pas encore dans notre perception ou interprétation antérieure des marchés et de notre monde. Elle donne quelque chose à penser de nouveau. La métaphore fait le lien entre un passé donné (d'où surgit l'interprétation symbolique des marchés internationaux comme matière première à la métaphore des marchés globalisés) et l'attente d'un avenir qui doit être construit à partir de ladite métaphore. La métaphore dit quelque chose à notre monde, dans la mesure où elle crée une distance critique entre ce que nous disons de notre monde (et particulièrement des marchés internationaux qu'il comporte) et ce que nous signifions par « notre monde » (qui inclut lesdits marchés). La métaphore propose un nouveau sens qui passe à travers notre langage et influence profondément la compréhension que nous avons de nous-mêmes et de notre monde. Ce qui est dit à travers la métaphore des marchés globalisés est dit à toute personne impliquée dans les marchés (producteurs, fournisseurs, consommateurs, distributeurs, consultants, gouvernements), et le fait que nous écoutions cette métaphore et l'utilisions dit quelque chose de nous-mêmes.

La métaphore des marchés globalisés prétend avoir une forme définitive, normative et interchangeable. Nous savons pourtant qu'aucune métaphore n'a de contenu définitif. Tout texte ou symbole porte un sens qui n'est jamais adéquatement exprimé. Cela est vrai de la poésie, des textes philosophiques et des écritures sacrées. Les marchés globalisés, quand nous les considérons à partir de leur expression métaphorique, sont issus de perceptions antérieures. Nous connaissons bien des choses sur les marchés internationaux, et à partir de ces connaissances fragmentaires, nous tirons une nouvelle métaphore qui puisse expliquer les changements s'opérant actuellement et qui, surtout, puisse prédire où ces changements vont nous mener dans l'avenir. Nous inventons ainsi une nouvelle série de perceptions des marchés internationaux, à partir d'une perception passée spécifique les concernant. En fait, la métaphore des marchés globalisés dit quelque chose de notre propre perception des marchés internationaux, mais aussi quelque chose de cet être humain qui saisit une telle perception. Comprendre les marchés internationaux comme une réalité globalisée constitue donc une perception et une ré-interprétation de nous-mêmes et de notre monde. Quand nous comprenons, nous comprenons quelque chose de notre monde et du Je qui est en train de le comprendre. Nous sommes en train de participer à un sens commun en même temps que nous définissons un nouveau sens. Ainsi, nous sommes en train de projeter (devant nous) un sens pour la réalité appelée « marchés internationaux », à partir de l'attente d'un sens donné. Nous comprenons quelque chose seulement quand

nous croyons avoir atteint une unité parfaite de sens pour cette réalité. C'est ce que Gadamer appelait l'« attente de perfection ».

Toute attente de sens est étroitement liée à une conception donnée de la vérité (qui comporte elle-même sa propre temporalité et historicité) ; elle est faite d'une série de préjugés ou de pré-conceptions (sur l'objet lui-même), qui surgissent de nos expériences de vie, de notre *ethos*, et qui nous empêchent d'entendre le point de vue de l'objet ou de la réalité que nous considérons. Lorsque le sens des marchés globalisés (comme métaphore) est trouvé, il est le résultat de nos attentes déterminées de sens, qui ont orienté la manière dont nous avons projeté un sens pour les marchés internationaux. Pour trouver un sens, nous devons être enseignés par la métaphore elle-même. Nous devons accepter de faire face aux préjugés et aux pré-conceptions concernant les marchés internationaux et la globalisation. Pour se débarrasser de ces préjugés et pré-conceptions, nous devons demeurer ouverts aux potentialités de la réalité elle-même. Nous pourrions dire que la métaphore des marchés globalisés doit emprunter, comme métaphore, à la structure de la quête/question de sens. Une telle quête/question établit une dialectique entre ce-qui-est-dit et ce-qui-n'est-pas-dit à l'intérieur de la métaphore, de sorte que nous ne pouvons pas comprendre en profondeur les marchés et la globalisation sans définir ce qui n'est pas dit par de tels termes. La métaphore constitue donc un processus sans fin de dialogue. Elle constitue elle-même une réponse à des questions historiques (comme fondements de la métaphore). Ainsi, nos questions sur le non-dit de la métaphore deviennent des questions sur des réponses particulières à des questions historiques (questions historiquement situées). Toute question est une réponse, disait Gadamer. La primauté herméneutique de la question portant sur les marchés internationaux signifie que nous questionnons les questions historiques qui ont donné naissance à la métaphore des marchés globalisés, tout autant que la réponse à de telles questions proposée par la métaphore elle-même.

II. L'ÉTHIQUE DES MARCHÉS GLOBALISÉS

Les marchés globalisés s'imposent eux-mêmes, comme si les faits moraux précédaient la pensée morale, selon la théorie de Leclercq et de Lévy-Brühl¹⁷. Leur moralité est le produit de faits sociaux et historiques spécifiques. La moralité caractérisant les marchés globalisés constitue la réponse au besoin de guider notre vie et notre action ; elle fournit un sentiment de liberté et la prise de conscience de notre intelligence et autonomie. Nous sommes alors conscients d'être une personne à part entière, d'avoir une indépendance inviolable. De plus, les marchés globalisés semblent éviter la question du sens à la vie. En fait, nous ne pouvons globaliser les marchés sans considérer la vie comme un tout, comme une unité. Cependant, il pourrait être contre l'idéal de la globalisation d'imposer un sens quelconque à la vie, un quelconque processus de connaissance et d'action. Les marchés globalisés sont fondés sur une connaissance naturelle, pré-philosophique, des valeurs morales. Il s'agit d'une

17. Jacques LECLERCQ, *Saisir la vie à pleines mains*, Paris, Casterman, 1965, p. 157-158 ; Lucien LÉVY-BRÜHL, *La morale et la science des mœurs*, Paris, PUF, 1953.

connaissance qui peut s'exprimer à travers nos habiletés et facultés naturelles. Elle ne peut être comparée à la moralité du sage qui réfléchit aux règles morales et au sens à la vie, souhaitant la perfection et fondant son enseignement moral sur des expériences concrètes de vie (Confucius, Lao-Tseu, Platon, Aristote, François d'Assise). Les marchés globalisés sont caractérisés par un *ethos* historique, fait, comme disait Bourdieu, de symboles, de mythes, de valeurs, représentations et pratiques qui surgissent de la vie individuelle et collective, à travers les processus éducationnels, génétiques et traditionnels¹⁸. L'*ethos* des marchés globalisés est constitué de prédispositions aux échanges sociaux et économiques. Pour évaluer l'*ethos* des marchés globalisés, nous devons utiliser notre imagination créatrice, notre raison, notre sensibilité, nos expériences de vie, ainsi que la référence aux autorités publiques.

A. LE MONDE COMME UN CHAOS GLOBALISANT

Le monde est un univers de potentialités, et nous ne pouvons jamais être sûrs de ce qui arrivera, même du progrès. Il n'y a aucune probabilité émergente. Les capitaux internationaux sont fluides, de sorte qu'ils peuvent voyager d'un pays à un autre, créant ainsi de profondes crises financières, comme ce fut le cas durant la crise asiatique de 1997-1998. Il y a une libéralisation croissante du commerce, qui se conjugue avec de plus en plus d'accords économiques ou stratégiques régionaux (ex. : ALENA, MERCOSUR). Le processus d'intégration économique hémisphérique entend regrouper les Amériques en une seule zone de libre-échange¹⁹ et risque fort de s'accompagner d'une perte substantielle quant au respect des droits fondamentaux des travailleurs, si rien n'est fait pour les sauvegarder et pour en assurer l'application dans les Amériques²⁰. Il y a de plus en plus de fusions gigantesques d'entreprises (particulièrement dans les secteurs bancaire et manufacturier), de sorte que les nouvelles entités corporatives sont beaucoup plus puissantes que les États eux-mêmes. Les marchés globalisés présupposent que le monde est une entité complexe dont les parties sont interdépendantes. Le monde est perçu comme une entité ordonnée, alors que la globalisation ne semble produire que le chaos. Considérant que les marchés globalisés ne semblent qu'augmenter la pauvreté et les injustices, que la globalisation des marchés signifie la mondialisation de la pauvreté, nous sommes amenés à conclure que le monde est devenu un chaos globalisant — le monde n'a aucun sens intrinsèque, disait Nietzsche. Le monde, dans sa phase globalisée, n'aurait ainsi aucune unité fondamentale ; il ne serait que la somme des perspectives individuelles sur le monde.

18. Pierre BOURDIEU, *La distinction. Critique sociale du jugement*, Paris, Minuit, 1979, p. 45-52, 505-511.

19. À cet effet, consulter : ORGANIZATION OF AMERICAN STATES [OAS], *Official Documents of the Summit Process of the Americas 1998-2000*, Washington, 2000 ; OAS, *Official Documents of the Summit Process From Miami to Santiago*, Washington, 1998.

20. Michel DION, « Democracy and Human Rights : Towards an ILO-OAS Joint Committee for a Human and Labour Rights Agreement », communication donnée à l'Organisation des États Américains (Washington, D.C.), Special Committee for the Inter-American Summits Management, 19 septembre 2000 ; Michel DION, *Towards a Social Clause Within the Hemispheric Economic Integration Processes (NAFTA, MERCOSUR, FTAA)*, Ottawa, Centre canadien pour le développement de la politique étrangère, 1998.

1. L'indétermination du bien et du mal à l'intérieur des marchés globalisés

Les marchés globalisés supposent que nous ne pouvons connaître ce qui est moralement bien ou mal en leur sein, de sorte que le seul choix moral qui reste est d'accentuer une éthique de la responsabilité. Selon Hans Jonas, nous devons être conscients que toutes les prévisions à long terme sont incertaines. Aussi, devons-nous prendre très au sérieux les prévisions apocalyptiques (beaucoup plus d'ailleurs que celles d'une situation idéale). Nous devons porter l'emphase sur des stratégies à court terme, même si nous pouvons tenter de créer un meilleur avenir à plus long terme. Plus l'avenir est loin de notre situation actuelle, moins nous pouvons contrôler les conditions qui lui donnent naissance. Nous ne pouvons exclure les intérêts des autres de notre algorithme éthique, car ils font partie du processus lui-même. Surtout, nous ne devons jamais mettre en péril l'humanité, disait Jonas, de sorte que nous devons même parfois provoquer (par des lois ou autrement) la générosité et le respect mutuel²¹.

D'après Rawls, le concept de bien est en continuité avec les principes de justice qui sont acceptés dans une société donnée. Le concept de bien ne peut être défini sans établir certains principes de justice sociale et individuelle. Il est trop vague en lui-même ; il a donc besoin d'une série de principes de justice pour être circonscrit. Rawls affirme qu'il n'y a aucune définition universelle du bien, et que tout concept de bien dépend des principes de justice qu'un ensemble de groupes humains a déclaré être les lignes directrices du comportement humain dans une société donnée²². Lévinas nous invite à mettre l'accent sur une éthique de l'altérité. L'éthique implique alors une profonde préoccupation pour l'autre-que-soi. La responsabilité (comme responsabilité pour l'altérité) est la structure fondamentale de la subjectivité. Nous sommes responsables de la responsabilité des autres. La subjectivité est pour-autrui. Les autres sont étroitement liés à moi, car je suis responsable de leur responsabilité, sans pourtant m'attendre à une attitude symétrique des autres envers moi. Nos relations sociales sont tissées à travers la responsabilité. Je suis moi-même quand je suis responsable pour-autrui²³. Aristote croyait pour sa part que le bien est le bien rationnellement discerné, vers lequel toutes choses sont orientées. Il concluait que nous apprenons ce qui est bien en observant des gens bons (qui font des jugements droits) et en les imitant. Les vertus rendent ainsi les gens bons. Les États n'ont qu'à aider les citoyens à éviter la cupidité et à être plus généreux envers les autres, à devenir des personnes vertueuses²⁴.

21. Hans JONAS, *Le principe responsabilité*, p. 58-63.

22. John RAWLS, *Théorie de la justice*, Paris, Seuil, 1987 (1971), p. 437-445.

23. Emmanuel LÉVINAS, *Entre nous. Essai sur le penser-à-l'autre*, Paris, Grasset, 1991, p. 220-226 ; Emmanuel LÉVINAS, *Éthique et infini*, Paris, Fayard, 1982, p. 91-98.

24. ARISTOTE, *Éthique à Nicomaque*, Livre I, chap. 13 ; Livre II, chap. 1, 1103a ; chap. 5, 1106a ; Livre X, chap. 5, 1176a.

2. L'« ordre mondial idéal » des marchés globalisés

La métaphore des marchés globalisés présuppose qu'il y aurait un ordre mondial idéal découlant du fait que les marchés sont maintenant globalisés. L'idéal implique qu'il y aurait moins de violence, et plus de justice sociale et de participation démocratique (pour dépasser la marginalisation sociale et économique), un meilleur équilibre écologique (impliquant une rationalité écologique, un contrôle de soi, une coopération internationale, une implication accrue pour la protection des diverses formes de vie et la sauvegarde de la biodiversité, une croyance plus répandue entre l'interdépendance des écosystèmes) et, bien sûr, un bien-être économique permettant de dépasser la pauvreté et la rareté des ressources. L'ordre mondial idéal reconnaîtrait une autonomie collective et favoriserait une coopération économique, accentuant le développement humain. Il devrait y avoir plus de liberté, plus d'égalité et de solidarité (renforçant le commerce multilatéral, particulièrement avec les pays en voie de développement). La métaphore des marchés globalisés semble favoriser un droit de participer à la vie culturelle, de prendre avantage des avancements scientifiques et technologiques, un droit à l'auto-actualisation, un droit à un environnement sain et viable, un droit à la paix mondiale. Elle semble porter l'accent très fortement sur l'universalité et le globalisme. La paix (non-violence et réconciliation) et la justice sont en fait les fondements de la liberté et de l'amour. Il y a un fort besoin de compassion et de responsabilité sociale dans nos sociétés. Notre responsabilité existentielle est autant d'ordre spirituel qu'émotionnel. La responsabilité est à la fois une réponse et une interprétation, une imputabilité et une solidarité sociale. Pour avoir la paix mondiale, nous devons contrôler nos agressions, provenant de la frustration et de la peur²⁵, nous devons contrôler notre conformisme et notre obéissance aveugle ou idéologique à des autorités publiques. Cependant, nous ne pouvons prédire le comportement des autres, parce que nous sommes continuellement en interaction avec eux. Personne ne doit être traité en objet. Les marchés globalisés n'ont pas réussi à réduire les formes de violence environnementale, structurelle (économique), comportementale ou idéologique (politique, religieuse).

L'idéal proposé par les marchés globalisés contredit le fait qu'un ordre mondial ne puisse être changé par pure nécessité ou par la seule volonté humaine. Un ordre mondial ne peut être modifié en garantissant que l'avenir sera meilleur que le présent. Les marchés globalisés n'ont pas réussi à réaliser un haut niveau de valeurs communautaires/universelles et la satisfaction des besoins humains fondamentaux. L'expérience que nous avons des marchés globalisés manifeste plutôt un haut niveau de compétition et de jalousie conduisant à des conflits économiques et politiques (augmentant ainsi l'influence des valeurs, attitudes et conduites militaristes, et la militarisation elle-même), avec un plus bas niveau d'équité, d'égalité et de justice. Comme disait Niebuhr, la disproportion du pouvoir dans une société complexe a perpétué l'injustice sociale. À travers l'histoire, il y a une forte tendance du pouvoir à détruire

25. Henri LABORIT, *L'agressivité détournée. Introduction à une biologie du comportement social*, Paris, Union générale d'éditions (coll. « Le monde en 10-18 »), 1970, p. 171-177.

sa raison d'être. Les individus les plus puissants et les classes dirigeantes réglementent les processus sociétaux. Le pouvoir en vient à sacrifier la justice (à l'intérieur des communautés) et détruit ainsi la paix (dans ces communautés)²⁶. Les marchés globalisés impliquent paradoxalement un dégoût systémique pour la coopération. L'altruisme semble hors de la scène des affaires internationales. La science et la technologie ont contribué à la déshumanisation de notre monde, puisqu'elles ont été utilisées de manière immorale. Le matérialisme et l'industrialisation illimitée ont conduit le développement de la science et de la technologie. Ce sont ces états d'esprit qui ont caractérisé la métaphore des marchés globalisés. Il y a ainsi un fort besoin de modèle sain et écologique de marchés internationaux (ou globalisés), impliquant une technologie et une prise de conscience pacifique et écologique, ainsi qu'une approche spirituelle et cosmique de toutes les formes de vie. Il y a un tout aussi grand besoin de ré-humaniser la science et la technologie. La nouvelle économie qu'on réclame est fondée sur les principes suivants, écrit Robertson : un renforcement systématique du pouvoir détenu par les peuples (comme la base d'un développement centré sur les peuples), une conservation systématique des ressources et de l'environnement (comme base d'un développement durable), une évolution vers un monde économiquement décentralisé et un développement écologiquement soutenable, la restauration de normes éthiques dans la vie économique, le respect des aspects qualitatifs de la vie humaine. Cette nouvelle économie met l'accent sur les stratégies pour implanter un meilleur avenir humain. Elle critique une économie qui se veut libre de toute valeur, ou moralement neutre. Elle porte un regard réaliste sur la nature humaine : égoïsme et altruisme, compétition et coopération sont vus comme d'égales potentialités humaines. Enfin, la nouvelle économie met l'emphasis sur une transformation dynamique de la vie et de la pensée économique²⁷.

B. LA MAXIMISATION DU PROFIT ET LE PROGRÈS SUBVERSIF DU DROIT

L'internationalisation des affaires a créé un plus grand besoin d'uniformisation du Droit, de sorte que les marchés globalisés ont pavé la voie à une véritable globalisation du Droit lui-même.

1. La maximisation du profit

Platon croyait que le profit est le bien le moins valable que nous puissions obtenir, puisque la quête de prospérité corrompt l'individu et la société. Une prospérité excessive et une pauvreté excessive (comme c'est le cas dans les marchés globalisés) corrompent les États eux-mêmes, disait-il²⁸. En devenant riches, nous sommes de plus en plus corrompus, disaient Platon et Aristote, car nos désirs sont illimités et nous

26. Reinhold NIEBUHR, *Moral Man and Immoral Society*, New York, Chrales Scribner's Sons, 1960 (1932), p. 8-21.

27. James ROBERTSON, *The New Economics of Sustainable Development. A Briefing for Policy Makers*, New York, St. Martin's Press, 1999, p. 21-38.

28. PLATON, *République*, 417b, 582b-c.

transgressons les limites du profit raisonnable. Cependant, nous pouvons moralement augmenter notre prospérité, si ce faisant nous ne blessons personne ni ne volons personne, concluaient-ils. Personne ne devrait s'attendre à ce que nous sacrifions nos propres intérêts et donnions aux autres ce dont nous avons besoin nous-mêmes, disait Cicéron²⁹. Selon Philon d'Alexandrie, nous pouvons être à la fois vertueux et prospères, puisque vertu et sagesse sont intériorisées. Nous devrions développer un esprit de partage, par ailleurs. Le problème de la prospérité est dans sa tendance à s'éloigner de la sagesse³⁰. La quête illimitée de prospérité est due à un désordre intérieur, prétendait Plutarque. Les richesses n'annihilent pas notre quête de richesses, notre amour des biens matériels. Notre désir d'accumuler plus de biens ne disparaît pas quand nous devenons plus riches. Les plus prospères ont toujours besoin d'accumuler plus de richesses. Il y aurait ainsi, disait Plutarque, un désordre intérieur expliquant une telle quête absolue de richesses. Aimer les richesses n'est pas un sentiment naturel, mais est dû à un mauvais (déraisonnable) jugement porté sur les biens matériels. Le désir de choses dont nous n'avons pas besoin est pathologique, conclut-il. La mesure par laquelle les richesses peuvent être moralement accumulées doit être évaluée par la raison. Quand nous désirons purement et simplement accumuler des biens plutôt que d'en user, nous sommes en train de distorsionner la nature du désir humain et des biens matériels³¹.

Or les marchés globalisés sont en train de se développer à partir d'une rationalité de maximisation du profit, fondée sur la croyance que nous pourrions atteindre une connaissance absolue des besoins, désirs et intérêts des consommateurs et des producteurs. Une telle rationalité voit les désirs comme fondamentalement infinis, avec le résultat inévitable d'un hédonisme éthique. Une rationalisation mécaniste des activités d'affaires s'attend à des résultats similaires de la part des entreprises, étant donné qu'elles partagent les mêmes intrants. Elle nie ainsi l'influence radicalement importante de la culture d'entreprise sur la manière dont la maximisation du profit peut exister comme but organisationnel. Les marchés globalisés impliquent que notre monde est sur-déterminé par les conditionnements économiques, de sorte qu'il devient quasiment impossible d'imposer des critères moraux externes comme outils pour la prise de décision éthique. Nous pourrions identifier les mécanismes et conditions pour des transactions d'affaires, puisque les gens sont généralement préoccupés par l'accord plutôt que par la violence ou la haine. Nous sentons une sympathie envers la misère d'êtres vivants comme nous. La bienveillance universelle, disait Adam Smith, implique qu'une personne vertueuse est d'accord pour sacrifier ses intérêts privés à l'intérêt public. Une personne vertueuse est même d'accord pour voir l'intérêt public sacrifié à l'intérêt plus large de l'État, ou l'intérêt de l'État lui-même sacrifié à l'intérêt plus large de l'Univers. Une telle confiance originaire envers les êtres humains pourrait devenir le fondement de transactions d'affaires dans des

29. CICÉRON, *De officiis*, 1.20-21 ; 3.10.

30. PHILON D'ALEXANDRIE, *Quod omnis probus*, 85-87.

31. PLUTARQUE, *De cupiditate divitiarum*.

marchés globalisés ré-humanisés³². C'est vers une telle ré-humanisation des marchés internationaux que tendent plusieurs initiatives internationales, dont la fameuse « Déclaration de Copenhague » (« *World Summit for Social Development* », 6-12 mars 1995)³³.

2. L'absoluité de l'avoir et le pouvoir ultime des dirigeants économiques

Les marchés globalisés impliquent que les dirigeants économiques (et politiques) sont la source du sens pour le peuple. La fonction des dirigeants est d'assurer la sécurité nationale, incluant la satisfaction de tous désirs et intérêts sur leur territoire et dans leur organisation. Un bon dirigeant est celui qui élabore et applique de bonnes lois (*i.e.* des lois qui sont clairement nécessaires au bien-être collectif, car des lois non nécessaires sont de mauvaises lois, disait Hobbes) et qui est capable de prêcher par l'exemple. Un bon dirigeant doit informer chacun des droits qu'il a comme dirigeant économique (ou politique). Le droit positif (ex. : droit civil ou pénal) n'est pas obligatoire en lui-même, mais en tant qu'il découle d'interdictions issues du droit naturel. Un bon dirigeant doit exercer son pouvoir avec justice. Et la justice implique l'équité dans l'application des sanctions disciplinaires et les récompenses. Elle doit être appliquée même aux plus riches, car la partialité fait naître la haine, et donc la décadence de l'entreprise (ou de l'État). L'organisation (entreprise ou État) ne doit pas laisser les plus pauvres à la merci de la bonne volonté des riches, et doit leur fournir les nécessités de la vie, disait Hobbes³⁴. Les dirigeants économiques (ou politiques) imposent une éthique de l'excellence, alors que les travailleurs (ou citoyens) se sentent résignés face à des contraintes organisationnelles (de leurs entreprises ou de l'État). Les marchés globalisés sont fondés sur la croyance que nous avons besoin d'un État régulateur, interventionniste, afin d'éviter que chacun abuse des autres. Une méfiance originaire envers les êtres humains serait donc à la base de l'existence même des États.

Les dirigeants économiques (ou politiques) sont trop centrés sur l'absoluité de l'avoir. À preuve dans l'entreprise, leurs faramineux avantages ou programmes d'intéressement, incluant l'option d'achat d'actions et les fameux « parachutes dorés » en cas d'OPA. L'absoluité de l'avoir ne peut subsister à l'intérieur d'un être sans faire face à l'altérité, puisque l'autre est lui-même un avoir pour moi. L'autre est la seule possibilité pour moi d'être moi-même et d'affirmer mon moi, disait Gabriel Marcel³⁵. Notre conscience d'être n'est pas possible sans liens étroits aux autres, qui font partie intégrante de notre propre monde. Les marchés globalisés ont réalisé une extrapolation de l'absoluité de l'avoir. L'absoluité de l'avoir caractérisant les grandes

32. Adam SMITH, *The Theory of Moral Sentiments*, Indianapolis, Liberty Fund Inc., 1976, p. 383-386.

33. Dans son dernier rapport annuel, la Banque mondiale affirme travailler, avec différentes agences des Nations unies, afin de développer des principes généraux et de bonnes pratiques dans l'élaboration et l'application de politiques sociales, basées sur la Déclaration de Copenhague (WORLD BANK, *Annual Report 1999*, Washington, 2000, p. 122-123).

34. Thomas HOBBS, *Léviathan*, Paris, Éditions Sirey, 1971, p. 357-377.

35. Gabriel MARCEL, *Être et avoir*, Paris, Coll. « Philosophie de l'esprit », Aubier/Montaigne, 1935, p. 231-234.

entreprises multinationales et nombre de leurs dirigeants instaure une relation absolutisante avec les biens matériels autant qu'avec les êtres humains, de sorte que l'autre n'est plus la pure condition de ma propre auto-actualisation identitaire, mais plutôt la choséité du sujet, de la personne. L'absoluité de l'avoir devient le plus haut niveau d'être, l'altérité se transformant ainsi en choséité, du point de vue du dirigeant économique (ou politique). Le dirigeant entend posséder le monde entier, *i.e.* devenir le but et la fin de l'existence de son propre monde.

3. Droit, technologie et pouvoir communicationnel

Les marchés globalisés universalisent des cadres de référence pour comprendre la réalité, de sorte que certains sont exclus, comme impertinents. Cela présuppose que mes propres comportements sont conduits par l'universalisation de certaines prémisses. L'inter-subjectivité implique que je ne puis être moi, sans être en-face-de-l'autre. Je ne peux créer mon propre monde, sans être lié au monde de l'autre, du Tu. Le monde du Tu rend possible le monde du Je³⁶. L'inter-subjectivité deviendrait ainsi le concept clé d'une universalisation du Droit. L'institutionnalisation légale des volontés sociales (à travers lois et politiques publiques) n'est pas possible, selon Habermas, sans le pouvoir communicationnel et le principe de discussion. Le principe de discussion entend donner forme à l'information et aux opinions, de façon à faire surgir une présomption d'acceptabilité raisonnable. Il implique également des relations tendant vers un accord, sans aucune forme de violence. Le pouvoir des opinions communes est fondé sur la liberté communicationnelle de l'être humain. Le Droit est constitué à travers la discussion, et le pouvoir surgit de l'acte communicationnel. Le Droit est un fait social (se manifestant sous différentes formes d'impératifs et de modes de coercition), un phénomène qui remplit des fonctions sociales, telles que la fourniture de produits et services, la redistribution des biens, le règlement des différends³⁷. Le Droit ne peut être érigé sans pouvoir communicationnel³⁸. Les marchés globalisés sont conduits par une approche multi-dimensionnelle et axiologique du monde des affaires : tout intérêt d'affaires est vu à travers un prisme multi-dimensionnel, malgré qu'il y ait un fort accent sur la dimension utilitaire et économique de toute valeur humaine. Les dimensions récréative, relationnelle, affective, esthétique et sociale de tout objet ayant une valeur donnée sont devenues dépendantes de la dimension économique elle-même de cet objet. S'il y a une hiérarchie des valeurs à l'intérieur des marchés globalisés, elle est définie et guidée par la dimension économique de tout objet qui circule dans l'enceinte des échanges économiques.

Le pouvoir communicationnel est fait de la disponibilité et de l'ouverture aux autres, de sorte que je ne puis être moi-même si l'autre ne l'est pas. Le Je ne peut être

36. Karl JASPERS, *Introduction à la philosophie*, Paris, Librairie Plon, 1966 (1951), p. 24-25 ; Jean-Paul SARTRE, *L'existentialisme est un humanisme*, Paris, Nagel, 1970 (1946), p. 66-67 ; Albert CAMUS, *Le mythe de Sisyphe. Essai sur l'absurde*, Paris, Gallimard (coll. « Idées », 1), 1942, p. 34.

37. David LYONS, *Ethics and the Rule of Law*, Cambridge, Cambridge University Press, 1984, p. 36-60 ; Joseph RAZ, *The Authority of Law. Essays on Law and Morality*, Oxford, Clarendon Press, 1983, p. 163-179.

38. Jürgen HABERMAS, *Droit et démocratie. Entre faits et normes*, Paris, Gallimard, 1997, p. 169-188.

autonome sans que l'autonomie du Tu soit sauvegardée. Les marchés globalisés sont aux commandes des télécommunications. Cependant, l'acte communicationnel n'est pas seulement un échange de messages, et de tels messages ne sont pas toujours clairement énoncés ou consciemment échangés. L'être humain comme « *homo communicans*³⁹ » tente de comprendre les messages qu'il reçoit (quête de messages) et d'envoyer ses propres messages (volonté d'échanger). La globalisation a, en fait, augmenté la volonté d'échanger, mais diminué la quête de messages. Comme citoyens d'un monde globalisé, nous décidons si, oui ou non, nous échangerons un message, mais nous sommes de moins en moins préoccupés de questionner nos échanges et nos messages, de sorte que la poursuite de la vérité (qui est au cœur de toute quête de messages) est laissée aux législateurs. Le Droit cherche actuellement à énoncer des normes universelles pour encadrer notre volonté d'échanger (ex. : l'Internet vs les tentatives américaines de légiférer pour contrôler l'Internet), mais abandonne la tâche de développer une quête de messages. Le Droit n'est plus considéré comme une série de lois et règlements, décisions judiciaires et coutumes parlementaires. De tels éléments sont des formes légales (ou représentations de la réalité légale), et non pas le Droit lui-même. Le Droit n'est plus considéré comme fondé sur une norme fondamentale universelle (Kelsen). Dans nos sociétés post-industrielles, les fondations du Droit ont été ébranlées, de sorte que même le concept de justice en vient à être sujet au relativisme moral, ce dont le droit naturel ne peut sortir indemne (Hart)⁴⁰. Or, la justice est une dimension de l'être. Bien que la justice puisse être vue comme la source du Droit, elle semble être trop conditionnée et dépendante des aspects sociaux, économiques, politiques, culturels ou religieux de la vie humaine pour que ce soit effectivement le cas. Cependant, dans la métaphore des marchés globalisés, un nouveau fondement du Droit est en train de surgir : l'être auto-créé, auto-suffisant, auto-existant, comme nous pourrions le trouver chez Sartre. Nous sommes en train de nous créer nous-mêmes à travers l'exercice de notre liberté, et une telle auto-créeation de l'être humain en vient à être identifiée comme la source du Droit. Le droit naturel devient dès lors exclu de tout cadre de référence concernant les droits humains fondamentaux. Le droit positif n'est plus éclairé par le droit naturel. Le Droit est alors de plus en plus fondé sur une dialectique entre la personne et sa condition existentielle. Les fondations du Droit reflètent de cette manière la nature paradoxale de notre monde. En abandonnant le droit naturel comme cadre de référence, nous sommes en train de renoncer à une part de notre avenir, car le droit naturel fournit l'impetus pour humaniser notre monde. Le pro-jet de l'être devient distorsionné par l'in-jec-tion de notre nature auto-suffisante. Les marchés globalisés ont rendu très difficile, sinon impossible, de réclamer que l'amour, comme exigence de non-violence et de réconciliation, puisse être la source ultime du Droit, tel que le

39. Michel DION, *Le paradoxe humain*, Sherbrooke, Éditions GGC, 2000 ; Michel DION, « Entre l'éthique sociale et l'éthique gouvernementale : Voyage au cœur de l'*homo communicans* », *Éthique publique*, 1, 1 (printemps 1999), p. 76-90.

40. H.L.A. HART, *Law, Liberty and Morality*, London, Oxford University Press, 1963, p. 37 ; Hans Kelsen, *General Theory of Law and the State*, New York, Russell and Russell, 1961.

suggérerait Tillich⁴¹. Et une telle existence auto-suffisante, auto-crée est rendue possible par une notion de technologie comme extension absolutisante, globalisante de notre être.

Dans la mesure où l'être humain se définit de plus en plus par la maîtrise de la technologie (et ainsi par la maîtrise de la Nature), l'être technicisant des sociétés post-industrielles devient de plus en plus anonyme, et le Droit se transforme en son serviteur. L'être technicisant est l'« *homo faber fabricantis* », *i.e.* cet être qui crée des choses qui ont pour fonction d'en créer et d'en gérer d'autres. L'être technicisant devient l'objet de la technologie elle-même, de sorte que tous les champs de connaissance humaine sont maintenant technicisants et technicisés. La technologie révèle de profonds désirs et angoisses (plutôt que des besoins réels) dans l'humanité. L'angoisse du désespoir (comme prise de conscience de l'impossibilité de se créer un monde pour-soi, si ce n'est à travers les diktats de la technologie) surgit du fait que la technologie a trompé les volontés et les souhaits de l'humanité. L'angoisse du désespoir révèle que nous sommes de plus en plus en train de perdre nos capacités de créer un monde pour-nous. La moralité et la technologie semblent de plus en plus isolées l'une de l'autre, même si des philosophes, éthiciens et théologiens tentent d'éviter qu'un tel gouffre ne s'installe entre les deux. Le Droit n'a pas été capable de contrebalancer une telle distorsion absurde de la moralité et de la technologie ; il a été assujéti à la technocratie. Et plus encore que le Droit, les citoyens sont devenus eux-mêmes esclaves de la technologie. Nous sommes les esclaves de nos propres créations technologiques, et cet esclavage est particulièrement supporté, encouragé, encadré par le Droit. Cet esclavage est si puissant que nous en sommes venus à développer un sentiment d'infériorité envers nos propres outils technologiques. C'est ce qu'il conviendrait d'appeler le « complexe de la technologie ». Ce complexe a donné naissance à une angoisse de la culpabilité : nous nous sentons coupables de créer des technologies qui peuvent nous détruire. Nous sommes à la fois fiers de nos outils technologiques (et quelquefois arrogants envers les êtres non humains de la Nature) et effrayés de leurs potentialités en comparaison de notre esprit et de notre corps humain. Le Droit a restreint l'étendue possible de la critique que nous pouvons porter à la technologie. Le problème anthropologique actuel est que nous pouvons acquérir notre pleine liberté seulement à travers la critique prophétique de la technologie (qui conduit à une transformation sociale nécessaire). Nous sommes aliénés de ce que nous sommes, puisque nous n'avons plus la liberté totale de critiquer la technologie pour ce qu'elle est. Nous sommes dépendants de cette technologie, et le Droit a réduit nos possibilités de la critiquer. Nous sommes esclaves de notre technologie et ne pouvons questionner la nature et la conduite de notre « maître ». Nous en arrivons à ne plus exiger une transformation sociale pourtant nécessaire. Nous faisons face alors à une aliénation « technogénétique », *i.e.* une aliénation créée par le rapport que nous entretenons avec la technologie. Le Droit qui encadre les champs et activités technologiques a rendu difficile, sinon impossible, de procéder à une critique ouverte,

41. Paul TILlich, *Love, Power and Justice. Ontological Analyses and Ethical Applications*, New York, Oxford University Press, 1960.

absolue de la technologie. L'être technicisant présente la technologie comme une extension ontologique de l'être-même. Il s'agit alors d'un être mécaniste/empirique, qui avait donné lieu à la critique de Marx. L'être technicisant signifie que nous avons perdu une partie de nos capacités d'auto-transcendance. Il a aliéné l'être humain de son essence, de ce que cela signifie d'« être ». L'aspect communicationnel de l'être humain a été assujéti à la technologie, alors que la technologie aurait dû être considérée comme un sous-produit de nos habiletés communicationnelles. La primauté ontologique de la communication sur la technologie a été annihilée, au profit d'une nouvelle primauté (auto-déclarée) de la technologie sur la communication. L'être technicisant a perdu le chemin de sa liberté, et ainsi le chemin de l'être-même. L'être technicisant a perdu la distinction entre des actes/pensées libres et non libres, sauf à l'intérieur des lignes directrices fournies par le serviteur de la technologie, le Droit. Les activités technologiques ont ainsi été réifiées au rang d'actes suprêmes de liberté : des actions « héroïques/mythiques ». L'illusion de la primauté ontologique de la technologie sur la communication est devenue, peu à peu, le principe de notre être et de notre existence⁴².

CONCLUSION

La métaphore des marchés globalisés implique que la diversité et le pluralisme sont partout. Mais, en fait, nulle part les marchés globalisés ne favorisent une préoccupation humaniste pour notre monde. Il n'y a aucune place pour la prise de conscience écologique/cosmique (l'inter-relation entre les écosystèmes). Les marchés globalisés sont vus comme satisfaisant le besoin de santé et de sécurité personnelle (bien-être), le besoin d'éducation et d'auto-réalisation (habiletés), le besoin d'un statut social (reconnaissance publique, prospérité, pouvoir), le besoin d'être aimé (affection), le besoin d'être reconnu dans son identité ethnique/culturelle/religieuse, le besoin de contrôle et de participation. Une telle approche humaniste des transactions d'affaires internationales est trop généralement motivée par la maximisation des profits. Columelle (1^{er} siècle av. J.-C.) disait déjà que lorsque les propriétaires sont amicaux envers leurs esclaves, ceux-ci sont plus motivés à être productifs⁴³. Les marchés globalisés sont en train d'établir que les transactions d'affaires internationales peuvent être conclues à partir des représentations que nous nous faisons des intentions et actions des autres. La manière dont nous percevons nos partenaires d'affaires internationaux détermine la manière dont nous réagissons à leurs actions et décisions. Bien qu'une telle représentation des autres puisse être fausse, le fait que nous croyons dans sa véracité influencera profondément la façon dont nous choisissons de réagir à leurs intentions et actions (perçues).

42. Gabriel MARCEL, *La dignité humaine et ses assises existentielles*, Paris, Aubier/Montaigne (coll. « Présence et Pensée »), 1961, p. 213 ; Gabriel MARCEL, *Positions et approches concrètes du mystère ontologique*, Louvain/Paris, Éditions Nauwelaerts/Béatrice Nauwelaerts (coll. « Philosophes contemporains »), 1967 (1933), p. 72 ; Gabriel MARCEL, *Être et avoir* (1935), p. 182-183, 273-281.

43. COLUMELLE, *Res rustica*, 1.8.

En fait, la métaphore des marchés globalisés laisse sans réponse la question de l'inter-relation entre notre langage et notre être. Si nous sommes capables d'utiliser métaphoriquement des termes pour décrire une vision distorsionnée de notre monde (comme le fait la métaphore des marchés globalisés), que devrions-nous conclure sur la nature de cet « être-de-langage » (Gadamer) ? Comment pourrions-nous comprendre cet être qui est capable d'utiliser le langage pour nier l'existence d'un bien/mal absolu, pour distorsionner les réalités sociales, politiques ou économiques, pour rendre la dimension économique décisive dans la vie humaine, pour présenter l'absoluité de l'avoir comme si nous avions là le pouvoir d'améliorer la personnalité et l'esprit communautaire, pour assujettir le pouvoir communicationnel à la technologie et utiliser le Droit comme un outil de justification ? De telles questions sont à la fois anthropologiques et ontologiques. Elles surgissent dès que nous devenons conscients du pouvoir subversif des marchés globalisés comme métaphore. Elles sont si troublantes que nous en venons à questionner la notion de l'être-de-langage elle-même. De telles questions portent l'accent sur un déclin progressif du langage dans nos sociétés post-industrielles. Les télécommunications sont une réussite, mais nous ne pouvons pas en dire autant de la communication inter-personnelle. L'anonymat est plutôt devenu la norme ultime de la vie sociale. Nous pourrions ainsi être au bord d'une crise profonde du langage, de sorte que le lien ontologique avec notre langage devienne de plus en plus ténu. L'être technicisant est un être qui est en train de perdre le pouvoir du langage. Et l'être humain approfondit cette crise du langage en utilisant la métaphore des marchés globalisés.